

**RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE D'INFORMATION**

**Origine :** Demande écrite de renseignements – série no 2  
en date du 11 novembre 1999

**Demandeur :** FACEF et ARC

---

**Question 20 Référence : SCGM-5, document 7, p. 1**

Hydro-Québec constitue le 7<sup>e</sup> fournisseur de SCGM en achats directs en terme de volume annuel transigé. SCGM a-t-elle l'intention d'augmenter ses achats auprès d'Hydro-Québec compte tenu que cette dernière a l'intention affichée (voir Plan stratégique 2000-2004) d'augmenter ses transactions en achats-reventes au cours des prochaines années ?

---

**Réponse :**

La pièce SCGM-5, document 7, page 1 décrit la liste des fournisseurs des clients en achats directs i.e. les achats réalisés par les clients eux-mêmes auprès des fournisseurs de leur choix. Ils sont les seuls à décider de qui ils achèteront leur marchandise. La Société n'est pas consultée à cet effet et ne fait qu'exécuter les instructions des clients.